Envoyé en préfecture le 14/02/2026
Reçu en préfecture le 14/02/2026
Publié le
ID : 022-212200901-20260213-2026_02_13_03-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du Vendredi 13 février 2026

Date convocation : 09 février 2025	Le 13 février 2026 à 17 H 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : 15 En exercice : 15 Présents : 09 Votants : 15	**Etaient présents :** DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel, LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, TANDA Salvatore, **Absents excusés** : COLBERT Guy donne procuration à JADÉ Michel, DOUAREC Audrey donne procuration à LE GOFF Thibaut, DRU Emmanuel donne procuration à DUCLUZEAU Lucile, LOZAHIC Estelle donne procuration à LE HUEROU Audrey, MARTY Véronique donne procuration à TANDA Salvatore, TAUPIN Christelle donne procuration à LE HOUEROU Alain Absents non excusés : Secrétaire de séance : ROUGNANT Marie-Jo

2026_02_13_03- Achat d'une pompe à chaleur pour le camping

Le maire rappelle qu'il s'impose aujourd'hui de changer la Pompe à Chaleur de la piscine.

Après avoir sollicité plusieurs entreprises, nous avons reçu 2 devis concernant le remplacement de la PAC du Camping :

- L'un de l'entreprise Armor Geothermie de Saint Quay Perros pour un montant de 7792,78€
- L'autre de l'entreprise Rémond de Minihy Tréguier pour un montant de 8737,20€.

Le devis de l'entreprise Rémond est plus complet, plus détaillé et comprend une garantie de 10 ans que ne présente pas l'autre entreprise.

Par ailleurs, nous avons une bonne expérience avec cette entreprise qui intervient régulièrement dans la commune et est très réactive au moindre incident. Elle s'est engagée à installer cette PAC dans les plus brefs délais.C'est pourquoi il nous apparaît opportun de choisir l'entreprise Rémond.

Après avoir délibéré LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise Rémond

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Jo ROUGNANT

Le Maire,
Pierre HOUSSAIS

MAIRIE de KERMARIA-SULARD 22